



Ils sont sommés de clarifier leur situation dans un délai de 07 jours, faute de quoi ils exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Un communiqué du ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Nalova Lyonga, rendu public le 30 juin, constate que 600 enseignants sont absents de leurs postes de travail depuis longtemps. Ils se trouveraient, selon le même communiqué dans divers pays étrangers dûment identifiés ET se prévalent déjà d'une nationalité étrangère.

A cet effet, le ministre Nalova Lyonga, donne un délai de 7 jours à ces 600 enseignants absents de leurs postes de travail pour justifier leur position administrative actuelle.

L'on apprend que le plus gros contingent se recrute dans le Centre (106), dans le Nord-Ouest (263) et dans le Sud-Ouest (57).

Si l'absence de ces enseignants des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest se justifie par des raisons sécuritaires, en revanche, rien ne justifie la désertion des enseignants de la région du Centre.

Cette démarche du Minesec s'inscrit dans la continuité de l'opération de Comptage physique des personnels de l'État (Coppe) initié par le gouvernement camerounais en 2018 en

d'assainir le fichier solde de l'État. Ce processus a conduit à la révocation de 493 fonctionnaires par le ministre de la Fonction publique pour abandon de poste et autres indécidatesses (position administrative inconnue, détachements non signalés, etc.). Le ministre de la Fonction publique, Joseph Le, a révélé au cours d'un point de presse le 26 mai 2021 que 7622 autres agents publics en position d'abandon de poste étaient visés par le licenciement, note notre confrère **Dominique Mbassi du journal Repère**.
